morte qui lui réitère de la part des dieux l'ordre du départ.

Ces successives désobéissances ont l'aspect de la vaillance ; si l'on y regarde de près, ce sursaut de courage est en réalité un sursaut de désespoir. Ce qu'Énée cherche, ce n'est pas le succès, mais la mort.

Un jour vient la tentation. Énée y succombe avec une inconscience que Virgile accuse plus qu'il ne la dissimule. En cet endroit sa pensée se fait particulièrement subtile ; cherchons à la pénétrer.

Virgile adopte ici le cadre d'une légende dont les Alexandrins ont fixé la tradition, celle des amours miraculeux, celui de Médée qu'Apollonius de Rhodes a traité dans son poème des *Argonautiques*, celui d'Ariadne que Catulle leur emprunte dans l'*Épithalame* de *Thétis et Pélée*, etc... Un héros court le risque d'un travail difficile : Jason à la recherche de la toison d'or, Thésée se disposant à lutter contre le Minotaure ; une femme est là, Médée, Ariadne, à laquelle une divinité protectrice du héros inspire un amour irrésistible ; à contre-cœur, avec la conscience de commettre une faute, elle lui vient en aide, assure son salut et, en retour, demande de devenir son épouse ; le héros n'a pour elle ni reconnaissance ni amour, mais il s'exécute de mauvaise grâce, puis saisit la première occasion de l'abandonner.

C'est l'histoire de Didon et d'Énée, mais de la légende Virgile a enlevé ou transformé les traits choquants. A son arrivée à Carthage, le Troyen a été assailli par les naturels du pays ; ses vaisseaux ont failli être incendiés (1, 125 et suiv.). Vénus use de stratagème pour éveiller dans le cœur de Didon un amour qui préviendra le retour de pareilles menaces.

Mais cet amour ne ressemble pas à l'aventure des héroïnes alexandrines : il est ennobli par la solennité du plus parfait des mariages romains : il y a une dot (4, 104), l'Hyménée, dieu de l'amour conjugal, préside (4, 127), Junon, déesse de la famille, accomplit elle-même les fonctions de *pronuba* (4, 166). Quant à Énée, s'il ne ressent aucun amour pour la femme qui l'a couvert de sa protection, il garde en son cœur le souvenir de ses bienfaits et à chaque occasion le lui témoigne. Tous deux sont en règle avec leur conscience, selon les exigences les plus sacrées de la chasteté et de l'honneur. D'où vient donc l'incompréhension mutuelle qui remplit de si tragiques accents la seconde moitié du

livre IV? C'est que, si Énée est en règle avec les hommes, il a perdu le sens de la mission qu'il a reçue du ciel : ce n'est pas à la banale correction de l'homme d'honneur qu'il est appelé. Il s'est oublié, non pas dans la volupté, pas un mot du poème ne donne à le croire. La tentation s'est faite plus grossière encore ; c'est dans l'amour du luxe et du confort qu'il a sombré, et, lorsque Didon lui rappelle les solennels engagements dont les dieux ont été témoins, il ne comprend pas et proteste :

nec coniugis unquam
praetendi taedas aut haec in foedera ueni (4, 338-339).

Jamais de ces deux vers et de l'attitude morale qu'ils supposent une explication satisfaisante n'a été donnée. Les attribuer à l'étourderie ou à la mauvaise foi d'Énée, c'est traiter bien légèrement une épopée où rien n'est laissé au hasard et où chaque phrase, chaque vers recouvre une intention secrète. Virgile, d'ailleurs, en a longuement préparé l'explication.

Au livre II, Énée se croit parmi des ennemis humains. Vénus lui ouvre les yeux et voici qu'il aperçoit, au-dessus des Grecs et plus acharné qu'eux, le spectre des grandes divinités s'employant à détruire la ville. Dans la grotte où Didon et Énée étaient les seuls mortels, où le reste de l'assistance se composait des Olympiens, qu'apercevaient les yeux humains? La manifestation surnaturelle a été réservée à la reine : Junon et Vénus avaient intérêt à ce qu'elle la connût. Mais Vénus n'a pas commis l'erreur de lier son fils par un lien d'amour ou d'hymen contraire aux volontés de Jupiter ; le geste miraculeux n'a pas été fait, ses yeux sont demeurés fermés ; il est de bonne foi en niant l'union qu'on lui oppose.

En quoi donc cette union, si diversement comprise par les deux parties, a-t-elle consisté? En une cérémonie solennelle consacrant le lien religieux et juridique du mariage. Mais tout s'est arrêté là. Didon seule est instruite et Virgile a mis avec intention dans sa bouche des paroles qui avertissent le lecteur. Au moment de la séparation, pour retenir Énée, elle invoque les droits de l'hymen dans un vers charmant, emprunté à Catulle :

per conubia nostra, per inceptos hymenaeos (4, 316),

dans lequel *inceptos* remplace l'épithète catullienne *optatos*. Choix étrange : pourquoi parle-t-elle d'un hymen « commencé » et non

pas d'un hymen tout court? Virgile ne choisit pas ses épithètes au hasard. Dans le livre I, ayant conçu le caractère de Didon sur un modèle masculin, celui du magistrat romain (1, 507), il lui prête cependant un trait essentiellement féminin, si banal qu'on n'en peut expliquer la présence dans l'épopée que par une secrète pensée du poète : la tendresse et les caresses qu'elle prodigue au jeune fils d'Énée, puis, trompée par Vénus, à son divin remplaçant. Ce trait est rappelé en mainte occasion. Lorsqu'elle engage sa sœur à rechercher le mariage d'Énée, Anna fait valoir, à côté de la « raison d'État », la perspective des *dulces natos* (4, 33) ; à la dernière heure, les *dulces natos* reparaissent là où ils seraient le moins attendus, car une maîtresse abandonnée par celui qui l'a séduite n'a pas coutume de lui reprocher de la laisser sans enfants :

saltem si qua mihi de te suscepta fuisset
ante fugam suboles, si quis mihi paruulus aula
luderet Aeneas, qui te tamen ore referret,
non equidem omnino capta ac deserta uiderer (4, 327-330).

Il y a donc eu une cérémonie de mariage, mais point de mariage, et l'on voit quelle erreur commettent les modernes en rapprochant l'aventure de Didon de celle d'une jeune fille déshonorée par un séducteur. On se demande comment un latiniste averti autant que l'était L.-A. Constans [1] a pu y tomber. L'eût-elle voulu, Didon n'avait pas le moyen de pécher contre la chasteté, entendue à la manière des anciens. Ils ne connaissaient, en effet, qu'un aspect de cette faute : l'injure apportée à la famille par la séduction d'une femme mariée, l'adultère, pour lequel ils avaient des peines sévères. Mais Énée et Didon étaient libres l'un et l'autre ; leur cohabitation n'était point du tout, comme elle le serait chez les modernes, une « union libre », mais le commencement d'un mariage d'*usus* que la durée d'un an devait rendre régulier ; ce mariage était aussi efficace que la *confarreatio* et comme elle conférait au mari la *manus*.

Où donc trouver la faute de Didon? Car elle s'accuse, reconnaît et déplore un tort, là où nous n'en apercevons aucun. Virgile a cependant, sur ce point aussi, éclairé notre attention par des indications précises. Il voulait reproduire dans son entier le

1. *L'Énéide*, p. 136-137.

schéma des aventures amoureuses qu'il avait pris pour modèle. Médée avait été grandement coupable et à l'abandon de sa famille avait ajouté le meurtre de son frère ; l'Ariadne de Catulle, dont le poème 64 a eu tant d'influence sur le livre IV de l'*Énéide*, s'accuse d'une faute semblable (64, 177 et suiv.). Il fallait donc que Didon fût coupable en sa conscience et ce trait ajoutait une nouvelle beauté à son âme ; il s'annonce dès le début du drame d'amour, au vers 4, 15 et suiv. :

si mihi non animo fixum immotumque sederet
ne cui me uinclo uellem sociare iugali
postquam primus amor deceptam morte fefellit;
si non pertaesum thalami taedaeque fuisset,
huic uni forsan potui succumbere culpae;
Anna, fatebor enim, miseri post fata Sychaei
coniugis et sparsos fraterna caede Penates,
solus hic inflexit sensus.

Si Didon a fait ce vœu de n'appartenir jamais qu'à Sychée, c'est que Virgile voulait pour elle la plus belle gloire de la femme romaine, celle qu'on inscrivait sur son tombeau et que représentait un adjectif sans masculin, créé tout exprès pour elle, *univira*, « celle qui n'a eu qu'un mari ». La tradition en offrait l'occasion tout à point au poète. Justin (18, 6) raconte comment, pour échapper à Iarbas qui la pressait de lui accorder sa main, elle s'infligea la mort en montant sur un bûcher, et saint Jérôme l'en loue dans une belle formule rimée : *maluit ardere quam nubere* (*Ad Jovin.* 1, 43). Dans les scènes d'explications qui précèdent le départ d'Énée, elle lui reproche de lui avoir infligé le déshonneur non pas d'un amour sans mariage, mais d'un second mariage injurieux pour un premier amour :

te propter eumdem
exstinctus pudor et qua sola sidera adibam
fama prior (4, 321-323).

Au milieu du trouble de ses dernières paroles, un cri de repentir lui échappe, témoignant du scrupule qui vient se mêler à sa détresse :

non seruata fides cineri promissa Sychaeo ! (4, 552)

A cette lumière la scène de la rencontre dans les Enfers reçoit la

plénitude de son sens et s'avère comme le dénouement nécessaire de ce livre IV si solidement construit. Le caractère d'Énée n'a pas changé ; il est demeuré l'homme d'honneur soucieux de la dette de reconnaissance contractée en Afrique. Mais la Didon du drame d'amour n'est plus ; l'influence de Vénus, source de tous ses malheurs, a cessé ; le cours de sa vie antérieure a repris sa pente naturelle, et c'est maintenant entre les bras de Sychée qu'elle soupire dans le bois de myrtes où pleurent les victimes de l'amour :

refugit
in nemus umbriferum, coniunx ubi pristinus illi
respondet curis aequatque Sychaeus amorem (6, 472 et suiv.).

Énée a donc succombé à la tentation non pas de la volupté, mais du bien-être ; il s'oublie dans le luxe de la riche Carthage, dans l'atmosphère amollissante dont Didon l'enveloppe — et cette leçon devait plaire à Auguste au moment où il travaillait à rappeler aux Romains les vertus de la pauvreté primitive. Mais brusquement Jupiter entre en scène et s'efforce de reprendre possession de lui. Il le fait en trois temps.

Mercure vient signifier au coupable la désapprobation du maître du destin ; il lui intime l'ordre de gagner l'Italie. Deux sentiments se partagent alors le cœur du Troyen ; l'un de regret : *dulcesque relinquere terras* (4, 281) ; l'autre de frayeur : comment affrontera-t-il le courroux de la reine? Sans plan tracé d'avance, sans résolution vraiment prise, il charge ses compagnons de faire en secret les préparatifs du départ et, comme tous les faibles, s'en remet aux événements pour apporter une solution.

On sait le reste. Énée est parti, mais il n'est pas guéri de sa faiblesse. Jupiter intervient une seconde fois. Il lui ménage aux Enfers une entrevue avec son père Anchise qui, du séjour des bienheureux, avait anxieusement suivi le progrès des événements terrestres. Il a tremblé, sachant la faiblesse de son fils :

quam metui ne quid Libyae tibi regna nocerent ! (6, 694)

Il veut à tout prix l'en relever ; il lui a préparé le spectacle le plus propre à surexciter son courage ; il fait défiler sous ses yeux la cohorte des héros qui seront un jour ses descendants et dégage l'enseignement qu'ils lui apportent :

et dubitamus adhuc uirtutem extendere factis
aut metus Ausonia prohibet consistere terra ! (6, 806-807)

Il ménage la pudeur de son fils en disant : *dubitamus*, car celui qui hésite, qui a peur, c'est Énée.

A Pallantée, dans la ville d'Évandre, Jupiter frappe enfin le grand coup. Pallantée est la cité d'Hercule ; elle possède l'*Ara maxima*, célèbre plus tard à Rome, où les indigènes fêtaient précisément le culte du dieu lorsque Énée et sa petite troupe débarquèrent sur la rive du Tibre. Hercule est le héros d'endurance, le maître de l'énergie, celui que n'a trouvé sans courage aucun travail, aucun effort, aucun sacrifice, le modèle du sage selon le stoïcisme. Invité par Évandre, Énée passe la nuit sur sa dure couche de feuilles mortes que recouvre une peau d'ourse. Pallantée est aussi la ville de la pauvreté, dont l'atmosphère fortifiante effacera le souvenir du bien-être carthaginois. Virgile institue de curieux rapprochements entre la *dives Dido*, souveraine de la riche Carthage, et le *pauper rex*, *pauper senatus*, qui gouvernent la pauvre Pallantée. Il met ce parallèle en lumière avec une minutie qui ne peut laisser de doute sur ses intentions : au somptueux festin de Didon (1, 699 et suiv.) correspond l'austère repas rituel d'Hercule (8, 175 et suiv.) ; à la coupe d'orfèvrerie de Bélus (1, 728 et suiv.) le gobelet de bois d'Hercule (8, 278) ; au lit de table couvert de pourpre de Carthage (1, 700) le siège d'érable de Pallantée (8, 178) ; à la toilette de Didon, si longue que l'équipage de la chasse a dû attendre la reine (4, 133 et suiv.), la rapide et sommaire toilette d'Évandre (8, 455 et suiv.) ; à la haquenée de Didon (4, 135) les chiens de chasse d'Évandre (8, 462) ; aux couchers tardifs de Carthage, l'aube déjà levée (2, 9), les levers matinaux de Pallantée aux premiers chants des oiseaux (8, 456) ; au manteau de pourpre dont Énée se drapait à Carthage (4, 262-263) la peau de panthère dont se revêt Évandre (8, 460), etc... Tout cela est calculé pour que la pensée du lecteur se reporte sans cesse de la pauvre Pallantée à la riche Carthage et mesure les ruines que l'opulence a accumulées dans l'âme du héros.

Le relèvement d'Énée est-il complet? Non ; même après avoir dormi dans le lit d'Hercule et bu à sa coupe, il écoute sans élan ni foi dans l'avenir les avertissements d'Évandre lui apprenant qu'une armée d'Étrusques est prête à lui apporter le renfort qu'il vient chercher depuis la côte : « Quand Évandre eut ainsi parlé, Énée, fils d'Anchise, et le fidèle Achate tenaient leurs regards immobiles

et faisaient de douloureux calculs en leurs tristes cœurs (8, 520 et suiv.). »

Mais la lente préparation de l'âme du héros a cependant progressé et touche à sa fin, des maximes stoïciennes ont plus d'une fois jailli de ses lèvres, quelques efforts ont été menés à bien : l'ambassade à Latinus, la résistance organisée contre Turnus et ce voyage à Pallantée à travers des campagnes livrées à l'ennemi. Mais, pour bien marquer que l'œuvre ne peut s'achever sans le secours de la divinité, Jupiter accomplit un miracle.

Pendant qu'Énée et Achate étaient livrés à leurs tristes calculs, un grand bruit a lieu dans le ciel : il semble que la trompette y retentisse et que l'éclat des armes y rougeoie ; le tonnerre gronde ; tous se regardent et s'interrogent ; en même temps une illumination intérieure envahit l'âme du héros ; il sort de sa torpeur et répond à la fois aux dieux et aux hommes :

ne uero, hospes, ne quaere profecto
quem casum portenta ferant ; ego poscor Olympo (8, 532-533).

Il s'approche de l'autel d'Hercule, offre un sacrifice d'action de grâces et appelle aux armes sa petite troupe qu'il va emmener vers le nord pour joindre les forces étrusques. Les quatre livres suivants contiennent le récit de la guerre qui donnera à Énée le trône de Lavinium, ancêtre de l'empire romain. Jupiter a enfin entre les mains l'instrument de ses desseins.

Pour un poète de la race de Virgile, les légendes ne pouvaient plus être comme au temps d'Homère de beaux contes du passé ; elles étaient devenues des symboles consacrés par leur antiquité et propres à envelopper une pensée religieuse et philosophique. Pour avoir négligé d'y réfléchir, les critiques ont institué des comparaisons sans issue entre l'*Iliade* et l'*Énéide*, entre Achille et Énée, laissant de côté la véritable action de l'*Énéide* qui est tout intérieure. La philosophie religieuse de l'*Énéide* est la même que celle des *Géorgiques* : un Dieu Providence vit et agit dans sa création sans violenter la liberté humaine. Telle est la leçon de toute l'œuvre virgilienne.

A. GUILLEMIN.

VII

LES *ÉLÉGIES* DE GALLUS D'APRÈS LA *X*e *BUCOLIQUE* DE VIRGILE

PAR Mlle E. BRÉGUET
Chargée de cours à l'Université de Genève

Parmi les problèmes que pose l'étude de l'élégie latine, celui de ses origines reste obscur. Les élégiaques latins se réclament de poètes alexandrins tels qu'Euphorion, Philétas, Callimaque. Or, les vers qui nous sont parvenus de ceux-ci n'appartiennent pas à la poésie élégiaque. Si bien que nous pouvons mettre en doute qu'il ait jamais existé une élégie alexandrine, analogue, du moins, à celle qu'offre la littérature latine et qui ait pu, ainsi, servir de modèle aux poètes latins.

Mais les ténèbres qui enveloppent les origines alexandrines de l'élégie latine s'étendent encore sur les prémices de ce genre en latin.

Gallus, le plus fameux des premiers poètes élégiaques latins, avait écrit, nous dit Servius (*ad Egl.* X), quatre livres d'élégies. Il y chantait, sous le nom de Lycoris, la mime Cythéris bien connue à Rome. Un seul vers nous a été transmis sous le nom de Gallus, un pentamètre : *uno tellures dividit amne duas*. La perte de ces poèmes nous a ravi la possibilité de connaître les caractères de l'élégie latine à ses débuts[1].

N'obtiendrions-nous pas, toutefois, quelques indications précises sur la poésie élégiaque de Gallus en prêtant plus d'attention aux témoignages des auteurs anciens qui le concernent? Je le crois.

Parmi les élégiaques mêmes, Properce rappelle l'amour malheureux de Gallus pour Lycoris (II, 34, 91) :

et modo formosa quam multa Lycoride Gallus
mortuus inferna vulnera lavit aqua.

1. Je ne parle pas de Catulle ; d'abord parce que les élégies sont trop peu nombreuses dans ses œuvres pour qu'on puisse le ranger parmi les élégiaques ; puis je montrerai plus loin en quoi il se distingue des poètes proprement élégiaques.

Ce distique se trouve dans un passage où Properce annonce solennellement l'*Énéide ;* puis il énumère des poètes qui se sont rendus célèbres en chantant une femme aimée : Varron, Catulle, Gallus, lui-même enfin. Il ne s'agit pas là de poésie élégiaque, mais d'un genre qui la comprend : la poésie amoureuse.

Ovide ne parle pas moins de huit fois de Gallus : dans les *Amours*, l'*Art d'aimer*, les *Remèdes*, les *Tristes*. Il lui promet, grâce à sa poésie amoureuse, l'immortalité et une renommée qui s'étendra sur le monde entier (*Am.*, I, 15, 27) :

Donec erunt ignes arcusque Cupidinis arma
discentur numeri, culte Tibulle, tui,
Gallus et Hesperiis et Gallus notus Eois
et sua cum Gallo nota Lycoris erit.

De plus, Ovide associe toujours Gallus à Tibulle. Dans l'élégie sur la mort de Tibulle (*Am.*, III, 9, 61), il montre les ombres de Catulle, Calvus et Gallus accueillant Tibulle aux Champs-Élysées. Dans l'*Ars*, III, 333, les poèmes de Properce, de Gallus et de Tibulle sont nommés ensemble ; de même dans les *Tristes*, V, 1, 15. Ailleurs, Ovide se joint à eux, comme dans les *Remèdes*, 763, et dans les *Tristes*, IV, 10, 51 sq. :

Vergilium vidi tantum, nec avara Tibullo
tempus amicitiae fata dedere meae ;
successor fuit hic tibi, Galle, Propertius illi
quartus ab his serie temporis ipse fui.

(De même *Ars*, III, 536). Il semble que, chez Ovide, se précise peu à peu, au sein des poètes érotiques, le groupe des élégiaques. C'est ainsi que, dans les vers des *Tristes* que je viens de citer, il se nomme *quartus*, séparant ainsi Virgile du groupe des poètes élégiaques dont il est, lui, le quatrième.

Plus tard, Martial, reprenant le point de vue de Properce, rapprochera Cynthie de Lycoris, de Némésis, de Lesbie, de Corinne et d'Alexis dont l'amour a inspiré Properce, Gallus, Tibulle, Catulle, Ovide et Corydon (Virgile : *Buc.*).

Tous ces témoignages de poètes postérieurs à Gallus montrent qu'il s'est rendu célèbre par ses élégies amoureuses ; ils permettent de situer Gallus parmi les poètes de ce temps et, d'une manière moins définie, de l'intégrer à un groupe ; ils confirment enfin le

témoignage de ses contemporains : le Grec Parthénius et Virgile.

Parthénius, dans la dédicace à Gallus de son περὶ ἐρωτικῶν παθημάτων, lui dit : « σοὶ παρέσται εἰς ἔπη καὶ ἐλεγείας ἀνάγειν τὰ μάλιστα ἐξ αὐτῶν ἁρμόδια ». — « Tu pourras composer de petites épopées (des *epyllia*) et des élégies, en choisissant parmi [ces récits] ceux qui conviennent le mieux. » Il ajoute ainsi à ce que nous avons appris de Properce et d'Ovide que Gallus écrivit aussi des *epyllia*, qui semblent n'avoir pas impressionné la postérité autant que ses élégies.

Dans l'œuvre de Virgile, ami intime de Gallus, aucun personnage contemporain n'a occupé d'une manière évidente autant de place que Gallus. Les hommages à Pollion, à Varus, à Mécène, sont de brèves adresses ; celui qu'il rend à Octave-Auguste, pour considérable et vibrant qu'il soit, est le plus souvent allusif ou recouvert d'un symbole. A Gallus, Virgile a consacré dix vers de la *VI*e *Bucolique*, *la X*e *Bucolique* tout entière, la seconde moitié, ou presque, du IVe livre des *Géorgiques* dans sa première rédaction. L'hommage ainsi adressé à Gallus me paraît tenir sa grandeur non seulement du nombre de vers qu'il comprend, mais de la place que Virgile leur a assignée : c'est à la fin des deux œuvres qu'il a pu achever qu'il chante Gallus : la dernière *Bucolique* (*Extremum hunc, Arethusa, mihi concede, laborem*, v. 1) et la fin du dernier livre des *Géorgiques ;* or, il est probable que cette œuvre de pleine maturité, où s'épanouit le génie de Virgile, avait déjà dans sa première rédaction cette fermeté et cette profondeur de la pensée, cette grandeur morale qui croît d'un livre à l'autre. Pour couronner une telle œuvre, Virgile en consacrait la fin à son ami Gallus. Sans aucun doute, il y a là plus qu'une preuve d'amitié, de reconnaissance peut-être : un témoignage d'admiration à un poète. Cela ressort nettement des vers qui nous restent sur Gallus.

Dans la *VI*e *Bucolique*, en effet, Silène chante comment Gallus, errant sur les bords du Permesse, en Béotie, est conduit par une des Muses sur les collines d'Aonie ; tout le chœur des Muses se lève pour l'accueillir tandis que Linus, fils d'Apollon et d'Uranie, poète au chant divin, lui remet les flûtes d'Hésiode pour qu'il chante l'origine du bois de Grynée, consacré à Apollon (v. 64-73). Ici c'est à Gallus, auteur d'*epyllia*, que Virgile adresse un hommage.

Dans la *X*e *Bucolique*, c'est à Gallus élégiaque, amoureux de Lycoris. Virgile écrit ce dernier poème bucolique à la demande de

Gallus : *pauca meo Gallo... / carmina sunt dicenda : neget quis carmina Gallo?* (v. 2-3). Le sujet du poème? Virgile l'indique aussitôt : *sollicitos Galli dicamus amores, / dum tenera attondent simae virgulta capellae* (v. 6-7) : « Chantons les tourments amoureux de Gallus tandis que nos chèvres au nez camus tondent les pousses délicates. » Le sujet par lui-même est élégiaque : la plainte amoureuse. Mais Virgile qui écrit un poème bucolique donne un cadre bucolique à la plainte. Jouant lui-même le rôle d'un berger, il raconte comment, lorsque Gallus se consumait d'un amour indigne, les naïades quittèrent les bocages et les sources pour s'associer, avec la nature, à la douleur du « divin poète » (v. 17) étendu au pied d'une roche déserte. Dès lors, le récit devient scène. Virgile parle au présent : *Stant et oves circum* (mis à part quelques verbes au parfait : *venit, venere* (v. 19, 20, 24, 26), *vidimus* (v. 26), qui rappellent le récit). Autour de Gallus se groupent troupeaux, bergers, porchers, qui l'interrogent sur son amour (v. 19-21). Puis arrive Apollon : « *Galle, quid insanis?* » *inquit;* « *tua cura, Lycoris, / perque nives alium perque horrida castra secuta est* » (v. 22-23). Enfin, c'est Silvain et Pan : « *Ecquis erit modus?* » *inquit;* « *Amor non talia curat; / nec lacrimis crudelis Amor, nec gramina rivis, / nec cytiso saturantur apes, nec fronde capellae* » (v. 28-30) : « Ne mettras-tu pas un terme à ta douleur? » dit-il ; « l'Amour ne se soucie pas de tels chagrins ; le cruel Amour ne se rassasie pas plus de larmes que le gazon de l'eau des ruisseaux, les abeilles de cytise, les chèvres de feuillage. »

Jusqu'ici, on le voit, le poème est bucolique. Il offre même, comme cela a déjà été dit[1], de grandes ressemblances avec l'idylle de Théocrite sur la mort de Daphnis (I). Cependant, cette première partie bucolique contient un élément qui ne l'est pas : le personnage de Gallus, que tous ces bergers, ces troupeaux, ces dieux agrestes regardent avec compassion, mais aussi avec étonnement : il leur est étranger. Mais sa présence rend naturel le passage du thème bucolique au thème élégiaque. Car Gallus, en réponse à ceux qui l'interrogent avec tant d'intérêt, exhale sa plainte (v. 31-69) : « Pourtant, Arcadiens, vous chanterez ma peine à vos montagnes, vous qui seuls savez chanter, Arcadiens. O que mes os alors reposeraient doucement, si votre flûte, un jour, chantait mes amours ! Si seulement j'avais été l'un de vous, si j'avais été gardien de votre

1. Skutsch, *Aus Vergils Frühzeit.*

troupeau ou vendangeur de vos grappes mûres ! Assurément, soit que Phyllis, Amyntas ou tout autre fût l'objet de mon fol amour (et qu'importe si Amyntas a le teint brun? Il y a aussi des violettes foncées et noirs sont les fruits du vaciet), il serait étendu avec moi, entre les saules, sous la vigne souple ; Phyllis me tresserait des guirlandes ; Amyntas chanterait pour moi.

« Ici il y a des sources fraîches, ici des prairies moelleuses, Lycoris ; ici un bosquet ; ici j'aurais pu, avec toi, me laisser consumer par le temps. Mais maintenant un amour insensé m'occupe tout entier, même sous les armes du cruel Mars, au milieu des traits, en face de l'ennemi. Et toi, si loin de la patrie (puissé-je ne pas le croire !), tu vois seule, sans moi, ah ! cruelle, les neiges des Alpes et les frimas du Rhin. Ah ! puisse le froid ne pas te faire de mal ! Ah ! que la glace dure ne coupe pas tes pieds délicats !

« J'irai et les poèmes que j'ai rythmés à la manière du poète de Chalcis, j'en transposerai l'air sur la flûte du berger sicilien. Je l'ai décidé : je préfère souffrir dans les forêts, au milieu des repaires des bêtes sauvages, et graver mes amours dans l'écorce tendre des jeunes arbres : ceux-ci croîtront ; vous croîtrez aussi, mes amours. Pendant ce temps, mêlé aux nymphes, je parcourrai le Ménale ou je chasserai les cruels sangliers ; aucun froid ne m'empêchera de cerner de mes chiens les gorges boisées du Parthénius. Maintenant, je me vois aller par les rochers et les bois retentissants d'échos ; je me plais à brandir avec un arc Parthe des flèches Cydoniennes. Comme si c'était là un remède à mon fol amour ou si ce dieu savait s'adoucir aux malheurs des hommes ! Maintenant, de nouveau, ni les Hamadryades, ni même les chants ne me plaisent plus ; vous-mêmes, de nouveau, forêts, allez-vous-en. Ce n'est pas ce dieu que nos souffrances peuvent changer, même si nous buvions, au milieu des frimas, l'eau de l'Èbre, même si nous affrontions les neiges de Sithonie et son hiver humide, même si, lorsque l'écorce meurt desséchée sur un orme élevé, nous paissions les brebis des Éthiopiens sous la constellation du Cancer. L'Amour vainc tout ; cédons nous aussi à l'Amour. »

Alors, terminant le poème, le pâtre (Virgile) reprend la parole en son nom : il demande aux Muses Piérides de magnifier aux yeux de Gallus ce qu'il vient de chanter pour lui, car il aime Gallus toujours davantage. Puis il appelle ses chèvres : il faut rentrer ; l'ombre est funeste ; le soir vient (v. 70-77). Ainsi Virgile revient,

pour finir, au thème bucolique et les derniers vers (75-77) rappellent la fin des *Bucoliques I, III, VI.*

Il faut noter, dans ce poème, l'importance de la plainte de Gallus, c'est-à-dire du sujet élégiaque : trente-neuf vers. Il y en a trente-huit qui sont répartis entre l'introduction (huit vers), la conclusion (huit vers) et le thème bucolique (vingt-deux vers). Il faut remarquer aussi que, si la partie bucolique des vers 9-30 contient déjà, comme je l'ai dit, un élément élégiaque, la présence muette de Gallus et l'allusion à son amour malheureux, inversement, la partie élégiaque du poème conserve nettement jusqu'au v. 41 le ton bucolique ; puis, à huit vers proprement élégiaques, qui forment à peu près le centre du poème, succèdent des motifs qui sont à la fois élégiaques et bucoliques (v. 50-64). Dès lors se marque de nouveau davantage le caractère bucolique. Virgile a donc ménagé avec beaucoup d'habileté et de douceur le passage d'un genre à l'autre, de même qu'il a équilibré l'importance des deux parties. Il me semble nécessaire de relever cela pour réfuter l'accusation d'incohérence, d'absence de composition portée par Crusius (*Realencycl.*, art. *Elegie*) et Skutsch (*op. cit.*) contre cette *X*e *Bucolique* dont Cartault (*Les Bucoliques de Virgile*), par contre, a bien vu l'art admirable.

Virgile, en écrivant ces vers, veut offrir à son ami Gallus un beau poème ; mais il veut aussi, sans doute, par ce poème, rendre hommage au talent de Gallus en montrant quel poète a fait de lui son amour pour Lycoris. C'est pourquoi Virgile insère une élégie dans son poème bucolique. Et je ne crois pas avancer une hypothèse imprudente en supposant que cette plainte de Gallus doit avoir certains caractères des élégies de Gallus.

Essayons de les démêler en examinant le texte de près et en éclairant nos observations de ce que nous offre l'élégie latine.

Que penser d'abord de l'affirmation de Servius au v. 46 : « *Hi autem omnes versus Galli sunt, de ipsius translati carminibus* »? Il est tout à fait possible que, selon la coutume antique, Virgile ait repris, pour son hommage à Gallus, des vers de Gallus lui-même. Ovide fait ainsi dans l'élégie sur la mort de Tibulle (*Am.*, III, 9), où il introduit, avec une variante légère, le beau pentamètre : *te teneam moriens deficiente manu.* Quant à la *X*e *Bucolique*, les commentateurs ne sont pas d'accord sur les vers qu'il faut attribuer à Gallus : 44-49, disent les uns ; depuis 42, pensent d'autres ; certains étendent

cet emprunt jusqu'au v. 64. Cela n'a guère d'importance, à mon avis : nous ne pourrons jamais répondre exactement à cette question ni savoir avec certitude si, dans ce poème, Virgile a transposé en hexamètres des distiques de Gallus. C'est tout le chant de Gallus qu'il nous faut examiner.

Gallus est romantique : il pense à la mort, à sa mort, avec une certaine volupté ; il trouve un plaisir triste à imaginer la gloire de ses poèmes après sa mort (v. 33-34). Ainsi Tibulle, que plus d'une fois saisit l'image redoutée de la mort, se plaît à évoquer la scène de ses funérailles, les larmes que toute la jeunesse verserait sur la mort de ce tendre poète (I, 3). Properce est aussi hanté par la pensée de la mort, pensée agréable pourvu que Cynthie le pleure (I, 19) ; il donne de minutieuses indications à Cynthie sur ses funérailles (II, 13, etc.).

On a remarqué que la plainte de Gallus n'a pas de dénouement (Cartault, *op. cit.*). Gallus est aussi amoureux à la fin qu'au début. Au v. 50, il lutte, il veut se guérir par l'action ; mais cette résolution reste sans effet. Gallus renonce (v. 69) : *et nos cedamus Amori.* Cela aussi est romantique ; c'est une réaction toute littéraire. Ainsi, chez les élégiaques, les plaintes, les décisions sont inefficaces. Le poète aime son mal, il berce sa douleur, il la lui faut pour chanter. C'est pourquoi, quand Properce renonce à Cynthie, après des brouilles et des réconciliations, il déclare renoncer aussi à la poésie proprement élégiaque (III, 24). Tibulle, lui, ne prend pas cette décision virile et reste poète élégiaque, uniquement, jusqu'au bout.

On peut opposer à cette attitude du poète élégiaque en face d'une trahison, de l'indignité de la femme aimée, celle si saine et ferme, quoique profondément douloureuse, de Catulle (76) :

ipse valere opto et taetrum deponere morbum.
o di reddite mi hoc pro pietate mea.

« Je veux guérir et me débarrasser de cette hideuse maladie. O dieux, accordez-moi cela en échange de ma piété. »

Gallus, tel que nous le montre Virgile, a donc un tempérament semblable à celui des élégiaques connus. Nous n'avons pas de raison de croire que c'était contraire au « climat » de ses élégies, puisque le poème de Virgile est écrit pour lui plaire.

Un autre caractère de la poésie élégiaque que nous trouvons ici,

caractère romantique également, c'est le regret inutile (v. 35 sqq.) : « Si seulement j'avais été l'un de vous... ». Le poète s'évade alors dans l'irréel, dans un monde imaginaire. Cet irréel a pour cadre ici la campagne ; le poète Gallus s'y voit lui-même pâtre, vendangeur et, plus loin (v. 43), avec Lycoris. Certes, ce rêve de Gallus peut n'être que la continuation de l'élément bucolique du début et virgilien. Cependant, nous trouvons chez Tibulle (I, 5, par exemple) quelque chose d'analogue :

At mihi felicem vitam, si salva fuisses
fingebam demens, sed renuente deo.
Rura colam, frugumque aderit mea Delia custos.

et plus loin, vanité du rêve :

Haec mihi fingebam quae nunc Eurusque Notusque
iactet odoratos vota per Armenios.

Le thème de la guerre (v. 44-45) est aussi un thème tibullien. Celui de l'éloignement de l'amante (ou de l'amant) est traité par tous les élégiaques : Tibulle resté à Rome se lamente parce que Némésis est à la campagne ; comme Lycoris elle y a suivi un autre amant (II, 3). Ovide, dans les *Amours*, II, 16, se plaint de la séparation. Cynthie va partir pour l'Illyrie avec un riche préteur et les craintes de Properce sont celles mêmes que Virgile prête à Gallus aux vers 48-49 (Prop., I, 8, 7-8) :

Tu pedibus teneris positas fulcire pruinas,
tu potes insolitas, Cynthia, ferre nives?

« Toi, Cynthie, tu pourrais supporter que la neige recouvre tes pieds délicats, tu pourrais endurer les frimas dont tu n'as pas l'habitude? » Si, dès le vers 52 de la *X*e *Églogue*, revient le thème bucolique, remarquons que le motif appartient aussi à la poésie élégiaque : comme Corydon, Properce grave sur l'écorce des arbres le nom de Cynthie :

Ah! quotiens teneras resonant mea verba sub umbras
scribitur et vestris Cynthia corticibus.

Le thème de la chasse qui est développé ensuite a passé également de la poésie bucolique à l'élégie : nous trouvons une allusion chez Tibulle (I, 4, 49 sqs.) et chez Properce : *ipse ego venabor* (II, 19,

17 sqq.). Ce thème est un des principaux thèmes des *Héroïdes IV* et *V* (Phèdre et Œnone).

Sur ce point encore, il est vraisemblable que Gallus utilisait, dans ses élégies, ces motifs. De plus, — mais cela ne peut être qu'une hypothèse — je croirais volontiers que, si Virgile mêle à la plainte de Gallus quelques motifs bucoliques, cela n'est pas seulement pour conserver l'harmonie de son poème, mais parce que ce n'est pas en contradiction avec les élégies de Gallus ; comme Tibulle qui fut son « successeur », nous dit Ovide, Gallus peut avoir fait place dans ses vers à des motifs de la poésie bucolique. Cela est peut-être confirmé par les vers 69-71 de la *VI^e Bucolique* : les flûtes d'Hésiode sont des flûtes de pâtre ; c'est en pâtre, en effet, qu'Hésiode se représente au début de sa *Théogonie*, lorsqu'il reçoit des Muses l'invitation à chanter les dieux.

L'énumération de ces thèmes nous conduit maintenant à étudier leur enchaînement.

Gallus imaginant ses poèmes chantés par les bergers d'Arcadie, après sa mort, passe (v. 34) au présent et au regret de ne pas être un de ces pâtres. L'évocation des amours qu'il aurait connues alors ramène sa pensée à Lycoris, mais toujours dans le même cadre, toujours dans le rêve de son imagination. Soudain (v. 44), il revient à la réalité : *nunc*, totalement opposée à cette idylle bucolique : son malheureux amour, ses devoirs militaires. Puis sa pensée retourne à Lycoris (v. 46) : *tu*, et sa douleur s'accroît de celle que lui causent la séparation, l'infidélité ; elle s'adoucit pourtant de tendresse (v. 48). Mais, de nouveau, rupture dans la suite des idées (v. 50) : *Ibo ;* fermeté opposée à la faiblesse, projet opposé au présent, passage de l'élégie au motif bucolique (mais aussi élégiaque). C'est encore une fois l'imagination qui conduit la pensée de Gallus jusqu'à ce que, brusquement (v. 60), tombe cette exaltation : *tanquam haec sit medicina ;* retour au réel, à la souffrance, à la passivité du vaincu, vaincu par l'Amour.

Cette démarche heurtée, à revirements soudains qui font passer l'humeur du poète amoureux d'un extrême à l'autre, sa pensée du rêve à la réalité, qui oppose, à un tableau bucolique, le thème de la guerre, au désespoir inerte, la décision d'agir, pour faire retomber Gallus à son état premier, cette démarche a fait dire à Skutsch et à Crusius que Virgile avait donné là un catalogue des diverses élégies de Gallus, que c'était un « pot-pourri » de thèmes ; « Gallus

est comme un enfant qui ne sait ce qu'il veut ». L'harmonie qui préside, nous l'avons vu, à la composition de ce poème tout entier nous interdit d'accorder la moindre approbation à un tel jugement. C'est précisément la démarche de l'élégie que ces revirements de sentiments, ces brusques oppositions. Et nulle part nous n'en trouvons plus d'exemples que chez Tibulle, le plus élégiaque des élégiaques, le plus sensible, celui qui mêle le plus les thèmes bucoliques aux thèmes élégiaques, qui oppose sans cesse la vie à la campagne aux expéditions guerrières.

Non arces, non vallus erat, somnosque petebat
securus varias dux gregis inter oves.
Tunc mihi vita foret, Valgi, nec tristia nossem
arma nec audissem corde micante tubam.
Nunc ad bella trahor...

« Il n'y avait alors ni citadelles fortifiées, ni pieux de camps, et le chef du troupeau s'endormait sans souci, au milieu de ses brebis noires et blanches. Alors, Valgius, j'aurais vécu, je n'aurais pas connu les combats ni entendu, le cœur battant, le son de la trompette. Maintenant, on m'entraîne à la guerre... » (Tib., I, 10, 9sqq.). N'est-ce pas ce que dit Gallus aux vers 42-45? Cartault, qui a bien compris la composition de ce passage de la *X*e *Bucolique*, fait un parallèle avec l'églogue II : plaintes de Corydon. « C'est un poème à revirements », dit-il. Oui, mais ils sont moins brusques, sans ces oppositions fortes et d'un genre différent ; ils ne nous ramènent pas toujours, comme ici, au même point, semble-t-il. Cartault dit justement : « Gallus *fluctue*, Corydon *raisonne*. » La distinction est essentielle. Ce sont ces mêmes fluctuations qui ont fait refuser à Tibulle, par Jacoby par exemple, l'art de la composition.

Or, ce caractère de la composition, nous ne le trouvons pas avant Gallus, dans les élégies de Catulle. Il est si frappant ici et si neuf qu'il me paraît impossible que Virgile n'ait pas souligné par là des qualités qui distinguaient l'élégie. Et si le passage d'un motif à l'autre nous semble particulièrement abrupt dans les vers 42-49 surtout, où Virgile, si l'on en croit Servius, se tient fort près des vers de Gallus, cela expliquerait l'épithète de « *durior* » que Quintilien applique à Gallus, dont l'art n'était certainement pas aussi achevé que celui de Tibulle.

On peut ajouter quelques remarques concernant l'expression,

dans les vers 42-49 en particulier, et qui rattachent encore tout ce passage à l'élégie telle que nous la connaissons par Tibulle, Properce et Ovide.

Ainsi l'anaphore de *hic* (v. 42-43) ; on retrouve le procédé, moins fortement souligné, aux vers 58 et 62 : *iam ;* 65 et 67 : *nec si*. Ainsi la reprise, dans une même phrase ou un court passage, d'un pronom à des formes différentes, comme : *tu, te, tibi* (v. 46, 49, 50). A ce propos, je signale que M. Cartault adopte, pour le vers 43, une correction qui remplace *me* par *te*. Le vers, qui paraît obscur à beaucoup, ferait alors allusion à l'amour (pour un autre que Gallus) qui a entraîné Lycoris dans les camps (cf. v. 22-23). La correction de *me* en *te* renforcerait cet exemple d'une série de formes différentes du même pronom : *te, tu, te, tibi*. Mais elle supprimerait l'opposition introduite par *tu* au vers 46 et qui est plus importante pour le caractère élégiaque de ces vers[1]. Nous avons de même, au vers 63 : *ipsa... ipsae* et, aux vers 37 et 38, la reprise : *sive... sive... seu*.

Ces usages sont très répandus chez les élégiaques et surtout chez Tibulle. Ils contribuent, avec la composition à brusques revirements, à donner à l'élégie un ton pathétique et tendu.

Enfin, les mots *tener* (v. 49 et 53), *durus* (v. 44 et 47), *furor* (v. 38 et 60), l'expression *me sine* (v. 48) appartiennent au vocabulaire élégiaque.

En conclusion : la X^{e} *Bucolique* nous permet de croire que Gallus a ouvert à l'élégie latine la voie qui devait en faire un genre nouveau et caractéristique ; elle semble confirmer ce que le témoignage d'Ovide laisse seulement supposer : que Gallus fut le prédécesseur de Tibulle non seulement dans le temps, mais encore dans le genre de l'élégie ; qu'il lui fournit des thèmes, une manière particulière de les disposer et un ton dont Tibulle, avec son art sensible, vivant et pathétique, allait faire, mieux que tout autre, l'élégie latine.

Esther BRÉGUET.

1. Surtout, elle ne me paraît pas nécessaire : l'opposition de *hic* et de *nunc* s'explique par le procédé de composition dont j'ai parlé, et *nunc* est un rappel, non à la fiction dans laquelle Virgile enveloppe Gallus dès le v. 9, mais à la réalité qu'évoquent encore les vers suivants (46-48). Le sens du v. 44 s'éclaire, je crois, lorsqu'on lit le début de l'élégie II, 6, de Tibulle : *Castra Macer sequitur : tenero quid fiet Amori ? / Sit comes et collo fortiter arma gerat ?* / et v. 5 : *ure, puer quaeso, tua qui ferus otia liquit*. Tibulle imagine pour Macer la situation dans laquelle se trouve Gallus aux v. 44-45.

VIII

C. ASINIUS POLLION ET LA « PROPAGANDE » PRO-OCTAVIENNE

PAR J. ANDRÉ

Maître de conférences à la Faculté des lettres d'Aix

Le malheureux Pollion est victime de la rareté des textes qui autorise toutes les extrapolations. Passe encore qu'on veuille faire un sincère républicain de ce césarien endurci[1] ; si les faits en sont faussés, ni sa gloire ni son honneur n'en sont ternis. Mais un ouvrage récent de J. Carcopino[2] le présente sous un jour nouveau comme un fourbe capable de toutes les perfidies. Pour pouvoir considérer la publication de l'ensemble de la correspondance de Cicéron comme une œuvre de propagande prooctavienne, il est, en effet, nécessaire d'interpréter en ce sens la publication des lettres de chacun des correspondants. Autrement dit, les trois lettres de Pollion, *Ad Fam.* X, 31, 32, 33, doivent fournir « les verges dont il y est fouetté[3] ».

On réunit volontiers dans une même réprobation les trois généraux qui, au printemps et à l'été 43, passèrent à Antoine ; cette association est pour une part justifiée, puisque c'est leur ralliement qui assura la situation militaire et politique de ce dernier. Mais nous ferons, dès l'abord, remarquer que les mêmes historiens qui reprochent à Lépide et Plancus leur inconstance et leur hypocrisie n'ont jamais accablé Pollion des mêmes griefs déshonorants et ne l'ont jamais non plus rangé parmi les « girouettes » de la guerre civile.

Dans une lettre à Cicéron[4] datée du 29 avril 43, après la défaite

1. Cf. C. W. Mendell, *The epic of Asinius Pollio, Yale Classical Studies*, I, 1928, p. 200-201.

2. *Les secrets de la correspondance de Cicéron*, Paris, L'Artisan du livre, 2 vol., 1947 ; cf. II, 371, « la ridicule perfidie » ; 376, « l'hypocrisie subtile ou brutale de ces traîtres de comédie » (*i. e.* Pollion, Lépide et Plancus) ; 381, « les feintes de Pollion » ; 384, « la duplicité de cette âme retorse et l'orgueilleuse pusillanimité de ce « neutre » par destination ».

3. *Ibid.*, II, 372.

4. *Ad Fam.* XI, 9.

d'Antoine devant Modène, Brutus envisage les conséquences possibles de cet échec sur l'attitude des commandants d'armées ou de provinces : Antoine, Ventidius, Lépide, Pollion et Plancus. Une unique phrase, brève et énigmatique, concerne Pollion, XI, 9, 1, *Nam de Pollione Asinio puto te perspicere quid facturus sit.* J. Carcopino[1] y voit l'assurance que le gouverneur de l'Espagne Ultérieure « se réfugierait dans l'abstention qui lui était habituelle ». Affirmation catégorique que cette « habitude », pourtant aisément démentie par la carrière antérieure de Pollion. Abstention, la part prise à l'affaire Lentulus en 56? Abstention, le procès intenté en 54 à C. Caton? Abstention, son amitié pour Curion et sa fuite précipitée à l'armée de César pour s'être fait trop d'ennemis parmi les Pompéiens[2]?

La phrase citée de *Ad Fam.* XI, 9, 1, ne doit pas se séparer du contexte. L'affirmation qu'elle exprime s'oppose à la conduite à tenir par Cicéron envers Lépide qu'il faut à tout prix empêcher de changer d'avis et de passer à Antoine[3]. Toute la fin de la lettre ne traite que de la versatilité de Lépide et de l'indécision de Plancus. Le texte qui vise Pollion ne peut, à notre avis, présenter qu'une interprétation : Pollion a arrêté une ligne de conduite dont il est permis de penser qu'il ne se détournera pas. Laquelle, on ne nous le dit pas.

Ce prétendu neutre a pu s'abstenir parfois, mais non par hypocrite calcul. Son refus d'accompagner Octave à Actium s'explique sans peine et par le souvenir de son amitié pour Antoine, à qui, comme à César, il doit sa carrière, et par l'abandon, vieux de huit ans déjà, de la politique pour la littérature. La neutralité n'est point du reste dans son caractère. Nous n'en voulons comme preuves que l'accueil qu'il fit à Timagène chassé par Auguste, et son discours *Pro Aesernino nepote* prononcé en 13. Sa conduite, d'apparence indécise, dans la guerre de Pérouse n'est pas déterminée par le désir de se tenir à l'écart de la lutte. Ses hésitations sont d'ordre non politique, mais tactique ; elles révèlent un souci constant de découvrir la Cisalpine, son fief ; c'est Plancus et non Pollion

1. II, 378.
2. *Ad Fam.* X, 31, 2, *ea castra fugi.*
3. Cette inconstance est un trait de son caractère, *hominem uentosissimum Lepidum* (*Ad Fam.* XI, 9, 1).

qui fera échouer la dernière tentative pour débloquer la place assiégée [1].

Sa duplicité n'éclate pas aussi clairement qu'on a voulu le dire dans ses trois lettres à Cicéron. Général désireux de trahir le gouvernement, fourbe prêt à passer à l'adversaire, il n'aurait pas la naïveté d'étaler, aux yeux de son correspondant, les manœuvres d'Antoine et de Lépide pour lui prendre ses légions [2] ni de lui signaler qu'il reçoit de ces deux généraux lettres et émissaires le pressant de se rallier à eux [3]. Si ce n'est de la sincérité, ce ne pourrait être qu'impudence inutile et surtout dangereuse. Pourquoi, s'il traite en sous-main avec Lépide, annoncer au même moment à Cicéron que ce même Lépide le surveille, retient ses courriers et prononce des harangues pro-antoniennes [4], alors que Cicéron, encore abusé, croit à la bonne volonté de ce dernier [5]? L'invraisemblance est éclatante : prêt à s'entendre avec Lépide et Antoine contre Octave et le Sénat, il ferait donc tout pour dessiller les yeux de Cicéron ; il ôterait ainsi au parti républicain ses derniers doutes sur les intentions de Lépide, alors que son intérêt serait, au contraire, de le rassurer sur ce dernier comme il le fait sur lui-même.

Si Lépide et Plancus ont trahi, ils ont du moins bien caché leur jeu. Qui veut tromper proteste outre mesure de sa loyauté. C'est ainsi que la correspondance échangée entre Brutus et Cicéron témoigne fréquemment du bon vouloir de ces deux généraux ; c'est là l'écho de leurs déclarations. Rien de tel pour Pollion, et cela nous permet de choisir entre deux hypothèses : ou bien il ne s'est pas dépensé comme ses deux collègues en hypocrites protestations, ou bien le parti sénatorial ne voulait pas de lui. D'ailleurs, lorsque Antoine, dans une harangue à ses troupes, leur révéla son accord avec Lépide [6], il ne parla pas de Pollion ; il l'eût assurément fait si l'entente eût été réalisée, ou au moins des pourparlers entamés. L'interception par Brutus d'une liste d'émissaires dépêchés par Antoine à Asinius, Lépide et Plancus ne saurait non plus être tenue

1. App., *B. C.* V, 35 ; Vell. Pat. II, 74, 3 ; sur sa tactique, cf. J. André, *Quelques points obscurs de la vie d'Asinius Pollion* : *R. É. L.*, XXV, 1948, p. 140-141.
2. *Ad Fam.* X, 31, 5 ; 32, 4.
3. *Ibid.* X, 32, 4.
4. *Ibid.* X, 31, 4.
5. *E. g.*, *Ad Fam.* XI, 23.
6. *Ad Fam.* X, 13, 3, vers le 12 mai.

pour une preuve de la fourberie de Pollion [1], puisqu'il signale de lui-même à Cicéron ces manœuvres [2].

Restent deux arguments d'apparence plus solides : l'excuse « hypocrite » du *mare clausum* et la cession d'une légion à Lépide.

Sur le premier point, antérieurement à toute discussion, il est nécessaire de rétablir la date correcte de la lettre *Ad Fam.* X, 31 ; celle généralement admise du *XVII Kal. Apr.* = 16 mars 43 est en contradiction avec le texte de *Ad Fam.* X, 33, 3 [3]. Le premier courrier expédié par mer par Pollion l'a été, selon lui, le jour même de la bataille de Forum Gallorum (15 avril 43), et justement la lettre 31 est, d'après lui encore, la première envoyée par mer. Il faut donc corriger en *XVII Kal. Maias* et dater du 15 avril.

C'est l'état de la mer qui, dit Pollion, l'aurait empêché d'envoyer un courrier à Rome pour y demander des instructions [4]. Se moquerait-il donc de Cicéron en affirmant impudemment que ses navires n'ont pu quitter Gadès auparavant [5]? Remarquons tout d'abord qu'il ne dit pas que l'on ne *devait* pas naviguer avant le 15 avril, et E. de Saint-Denis a d'ailleurs fait justice de l'obligation du *mare clausum* [6]. Pollion se contente de dire, constatant un fait, que la navigation n'avait pas encore repris [7]. Or, il faut distinguer entre le cabotage et la traversée directe. Nombreux sont les exemples de navigation hivernale cités par E. de Saint-Denis. Cependant, il s'agit toujours de traversées courtes (d'Espagne aux Baléares, d'Italie en Sicile, de Brindes en Épire, de Gaule en Bretagne, etc.) ou à proximité des côtes et comportant de nombreuses escales (d'Ostie en Asie Mineure, par exemple). Ce genre de navigation au long du littoral espagnol, puis gaulois, eût laissé les courriers de Pollion à la merci de Lépide et de Plancus, maîtres de ces rivages et des ports où les vaisseaux auraient dû faire relâche.

La traversée directe d'Espagne en Italie, de Gadès à Ostie, était une autre affaire. La distance à parcourir sans rencontrer de port

1. *Ad Fam.* X, 11, 1.
2. *Ibid.* X, 32, 4.
3. La découverte de l'erreur de date revient à L. Holzapfel, *Ein falsches Briefdatum* : *Jahrbücher f. klass. Philol.*, XXIV, 1894, p. 405-406, qui s'appuie, en outre, sur le contenu et les allusions de la lettre 31.
4. *Ad Fam.* X, 33, 3, fin mai.
5. Cf. J. Carcopino, *op. cit.*, II, 383.
6. *Mare clausum* : *R. É. L.*, XXV, 1947, p. 196-214.
7. *Ad Fam.* X, 31, 1 : *Nunc uero nactus occasionem, postea quam nauigari coeptum est...* ; 33, 3 : *nulla enim post hiemem fuit ante eam diem nauigatio.*

avait de quoi effrayer les marins. Ainsi, plus tard, Tibère dut-il donner des primes spéciales aux armateurs pour qu'ils conduisent en hiver le blé d'Égypte à Rome [1] ; et, même le 15 avril, pour plus de sûreté, Pollion embarque ses courriers sur deux navires. Au reste, le Sénat n'avait guère été plus pressé, puisque c'est une lettre apportée à l'instant par mer qui provoque la réponse de Pollion dans *Ad Fam.* X, 31 [2]. Donc, dans les deux sens, d'Italie en Espagne, d'Espagne en Italie, au 15 avril, la navigation directe vient seulement de reprendre.

Une preuve de la traîtrise de Pollion, c'est, selon J. Carcopino [3], qu'il a cédé à Lépide une légion. Signalons tout de suite l'évidente contradiction entre ce fait et le principe admis de sa neutralité. Qui plus est, de cette cession, nulle part il n'est, selon nous, question. Sans doute, les promesses et les pressions ont provoqué parmi ses troupes quelque effervescence qu'une judicieuse dispersion des cantonnements empêcha de se développer [4]. Sans doute Lépide réclama-t-il avec insistance à Pollion sa 30e légion [5] ; mais il suffit de se reporter au texte pour voir qu'il ne l'a pas livrée. La phrase X, 31, 5, *Nam de legione tricesima tradenda quantas contentiones habuerim, quid ego scribam*? peut ébranler, mais l'interprétation de J. Carcopino est formellement démentie par la phrase suivante : *Qua tradita quanto pro re publica infirmior futurus, quis ignorat*? « La livrer, c'eût été grandement m'affaiblir pour le service de l'État, personne ne l'ignore. » La valeur du conditionnel dans la périphrase *fuerim futurus* ne laisse aucun doute sur l'irréalité du fait.

La même méthode, c'est-à-dire la comparaison avec le contexte, fera justice d'une seconde preuve [6], tirée de *Ad Fam.* X, 32, 4 : *Nec uero minus Lepidus ursit me et suis et Antoni litteris ut legione tricesimam mitterem sibi.* Avant tout, cela ne confirme que la demande de Lépide et non la cession par Pollion. Le paragraphe suivant s'oppose, d'autre part, à une telle interprétation : X, 32, 5, *Nam et prouinciam in otio et exercitum in mea potestate tenui, finibus*

1. Cf. E. de Saint-Denis, *art. cit.*, p. 206.
2. *Ad. Fam.* X, 31, 1, *Itaque, nisi naue perlatae litterae essent, omnino nescirem quid istic fieret.*
3. *Op. cit.*, II, 382-383.
4. *Ad Fam.* X, 32, 4.
5. *Ibid.*
6. J. Carcopino, *op. cit.*, II, 382, n. 6.

meae prouinciae nusquam excessi, **militem non modo legionarium, sed ne auxiliarium quidem ullum quoquam misi,** *et, si quos equites decedentes nactus sum, supplicio affeci.* Et cela est si vrai que, pour ne pas infirmer sa thèse initiale de la cession, l'auteur est contraint de traduire *misi* par : « je n'ai perdu ni un légionnaire ni... » (II, 383), en omettant *quoquam* dans sa traduction. Le seul sens valable est celui de « je n'ai envoyé nulle part... », d'autant plus que ce *misi* répond à *mitterem sibi* de la phrase précédente. Dans ces conditions, comment Pollion pourrait-il avouer avoir cédé une légion à Lépide et nier en bloc toute cession, fût-ce d'un seul homme, dans la suite de la même lettre?

Revenons au *Nam de Pollione Asinio puto te perspicere quid facturus sit*? Deux points viennent d'être établis : Pollion n'est pas un neutre par principe, retranché par ruse dans l'indécision et l'inaction ; il n'a pas non plus renforcé son collègue Lépide en lui cédant sa meilleure légion[1]. Il ne reste qu'une seule hypothèse : Lépide et Plancus, nous dit Brutus, sont prêts à tous les reviremements, au point que, pour les maintenir dans la voie républicaine, il faut les harceler constamment. Pollion, fidèle à la mémoire de César[2], ne dissimulant pas son amitié pour Antoine[3], se sait haï du Sénat[4]. Il sait que certains souhaitent l'extermination des anciens partisans de César[5]. Son élévation à la préture, sa province, il les devait au dictateur, et le parti sénatorial jugeait impossible de le rallier à sa cause. Entre les sénateurs et les généraux qui se réclameraient de César, on croyait bien savoir *a priori* quel serait son choix. C'est pour cette raison qu'on ne lui avait fait jusqu'ici parvenir, comme toute instruction, que l'ordre de garder sa province sans en sortir et de maintenir ses troupes dans l'obéissance. Un tel ordre avait pour but évident d'empêcher une entente entre les trois ex-césariens, Antoine, Lépide et lui[6].

1. D'ailleurs, ni le Sénat ni Cicéron n'auraient, à la rigueur, pu lui reprocher cette cession, puisqu'ils attendent encore de Lépide leur salut et croient ferme à ses bonnes dispositions.

2. *Ad Fam.* X, 31, 3.

3. *Ibid.* X, 33, 2.

4. *Ibid.* X, 31, 3, *iniustissima inuidia ;* 32, 5, *sed res publica si me satis nouisset et maior pars senatus ;* 33, 2, *obtrectatores mei.*

5. *Ibid.* X, 33, 1, *Quo si laetantur in praesentia, quia uidentur et duces et ueterani Caesaris partium interisse.*

6. Ce point a été bien vu par J. van Wageningen, *De C. Asinii Pollionis ad Antonium transitione*, *Mnemosyne*, XLVII, 1919, p. 82 ; cf. *Ad Fam.* X, 32, 5, *debetis... ita credere, quodcumque imperassetis facturum fuisse,* **si quod iussisti feci,** texte qui montre clairement

Ainsi Pollion n'est pas l'âme retorse que l'on prétend ; par suite, la publication de ses trois lettres isolées garde son mystère[1]. On ne voit pas, en effet, désormais en quoi ces lettres pourraient « mortifier » leur auteur. En le faisant passer pour un ami d'Antoine? Mais, en 31, il reconnaissait l'être encore en se tenant à l'écart de la lutte finale. En dénonçant ses protestations passées de républicanisme en 43? Mais il reconnaissait n'avoir alors rien souhaité tant que la paix civile. Au reste, si l'on accepte la thèse de la publication de la Correspondance en 32 et la volonté d'Octavien de confondre Pollion[2], on découvre bien vite qu'il ne fut pas confondu et réduit à dévorer sa honte en silence. En 31, il refuse de choisir entre Antoine et Octave, non par lâcheté ou parce qu'il fait profession de neutralité, mais parce qu'il s'est retiré de la vie politique ; en 13, il prononce son discours *Pro Aesernino nepote ;* il recueillera Timagène chassé par Auguste[3]. Ces trois lettres n'étaient pas déshonorantes et ce n'est qu'en forçant les faits et en isolant les phrases de leur contexte que l'on peut accabler Pollion.

Admettons enfin qu'Octavien, en publiant la Correspondance, ait eu pour but, en particulier, de déshonorer définitivement la mémoire de Cicéron. Pollion, de son côté, se montrait l'ennemi le plus acharné de l'orateur[4]. Il est étrange que l'éditeur, en accablant à la fois l'accusé et l'accusateur, n'ait pas compris qu'il affaiblissait singulièrement la valeur de sa démonstration anticicéronienne.

J. André.

qu'il a jusqu'ici obéi aux ordres du Sénat. Or, ces ordres se dégagent de la phrase suivante : *Nam et prouinciam in otio et exercitum in mea potestate tenui, finibus meae prouinciae nusquam excessi.*

1. Cf. J. André, *Les relations politiques et personnelles de Cicéron et Asinius Pollion : R. É. L.*, XXIV, 1946, p. 151-169.

2. J. Carcopino, *op. cit.*, II, 396-397.

3. Sen., *De ira* III, 23, 5-8. Certainement après 31, puisque Timagène, fait prisonnier par Gabinius à Alexandrie en 55, était âgé quand il fut recueilli par Pollion, cf. Sen., *Ibid.*, 5, *Postea Timagenes in contubernio Pollionis Asinii* consenuit. D'autre part, le titre d'*Augustus*, donné dans son récit par Sénèque, ne fut pris par Octavien que le 16 janvier 27.

4. Cf. Sen. Rhet., *Suas.*, VI, 14.

IX

L. ANTISTIUS VETUS ET LE POMOERIUM

PAR L. HERRMANN
Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bruxelles

M. P. Grimal a récemment consacré un article à la date du *De breuitate uitae* de Sénèque (*R. É. L.* XXV, 1947, p. 164, etc.). Il adopte la date de 49 ap. J.-C., surtout à cause du ch. XIII où Sénèque dit avoir entendu quelqu'un expliquer pourquoi l'Aventin *est* en dehors du pomoerium, l'Aventin y ayant été compris par Claude avant janvier 50. De plus, M. Grimal insiste sur le fait que Pompeius Paulinus semble avoir été préfet de l'annone lorsque le traité lui a été dédié, ce qui n'a pu se produire qu'après la préfecture de Turranius (août 48) et avant celle de Faenius Rufus (55). Négligeant l'argument que j'avais tiré de l'attaque contre les collectionneurs d'argenterie (ch. XIII, 2, 5), qui a pourtant son importance du fait que Pline l'Ancien critique Pompeius Paulinus pour avoir emporté en Germanie trop d'argenterie en 58 ap. J.-C. (*Hist. Nat.* XXXIII, 50, 143), négligeant aussi l'argument que j'avais tiré d'une allusion à d'illustres personnages qui reçoivent des congiaires *annuels* (ch. VIII, 3), bien qu'elle ne puisse viser que les aristocrates dotés de pensions annuelles par Néron à partir de 58 ap. J.-C. (Tacite, *Ann.* XIII, 54), M. Grimal invoque encore le fait que beaucoup des personnages énumérés au ch. XIII se trouvent être les ancêtres d'Antonia, Octavie et Britannicus, ce qui corroborerait que le traité a été écrit sous Claude et non, comme je l'ai soutenu (*Chron. des œuvres en prose de Sénèque*, *Latomus*, I, 1937, p. 109, etc.), sous Néron, en 62 ap. J.-C.

Nous ne discuterons pas le dernier argument de M. Grimal (p. 124), car ces allusions aux ancêtres des enfants de Claude sont le fait de l'érudit raillé par Sénèque et sont peu flatteuses — notamment celle sur Pompée. L'allusion à Pompeius Magnus serait fort maladroite au lendemain de l'exécution de Magnus, fils de Crassus et Scribonia, ordonnée par Claude en 47. Et comment